

PAPAM NEWS

Projet "Comptoir des PAPAM" : vers une structuration de la filière à l'échelle régionale

En 2022, les actions régionales du "Comptoir des PAPAM" se poursuivent. Mené depuis 2021 par la CCIM et ses partenaires à Mayotte, aux Comores et à Madagascar, ce projet soutenu par l'Europe, vise à accompagner la structuration de la filière PAPAM (plantes à parfum aromatiques et médicinales) et d'assurer des débouchés commerciaux. Les rencontres inter-îles de ces derniers mois ont permis de poursuivre cette dynamique régionale avec de nouveaux projets et ambitions pour les acteurs de la filière.

SOMMAIRE

Le comptoir des PAPAM se fructifie	p. 1
Le recensement des PAPAM : connaître et préserver pour mieux valoriser.....	p.2
La dynamique "cluster" autour de la filière PAPAM.....	p.2-3
Le comptoir des PAPAM se fêtera bientôt lors d'une rencontre interrégionale.....	p.3

Le comptoir des PAPAM se fructifie

Ce projet européen pour la valorisation économique des PAPAM du sud-est de l'océan indien se veut être le support d'une dynamique de développement régionale sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière. Il inclut le rapprochement des territoires pour créer l'échange et la réflexion afin de répondre ensemble à des défis communs. L'allègement des contraintes liées à la pandémie a permis de nouvelles rencontres entre les équipes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte (CCIM) et les entreprises mahoraises, mais aussi celles des Comores et de Madagascar. Cela a permis de consolider les avancées du projet. Les experts Alain TUBIANA de Gnomon, et Jean-Luc ANSEL de Cosmetic Valley continuent à travailler aux côtés de la CCIM pour maintenir la dynamique des clusters accompagnés sur chaque île.

En parallèle au recensement des PAPAM à fort potentiel de valorisation économique, il a été question de mettre en place une collaboration régionale, et d'accompagner les acteurs de la filière à identifier des projets structurants.



Le recensement des PAPAM : connaître et préserver pour mieux valoriser

Des centaines de plantes recensées dans les îles de la région

Un état des lieux de la filière PAPAM a été réalisé dans chaque territoire du projet. Que ce soit pour des applications en pharmacopée, en cosmétopée ou en tant qu'épices, un grand nombre de plantes à fort potentiel ont été recensées à Mayotte, aux Comores et à Madagascar. Elles sont parfois déjà valorisées dans des produits commercialisés, mais ce sont souvent des végétaux bien connus des pratiques traditionnelles mais dont la science n'a pas encore étudié les secrets.



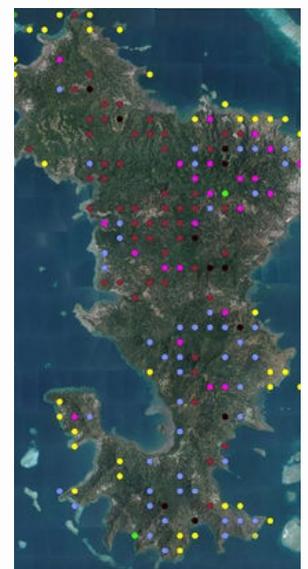
Les PAPAM, des usages divers et variés

Le recensement des PAPAM à Mayotte et aux Comores a été réalisé par le groupement Dimassi Conseil, dont l'association AVAPAM (association pour la Valorisation des Plantes Alimentaires et Médicinales de Mayotte), et la pharmacie Yaoussalama. Les experts du groupement ont ensemble répertorié la richesse naturelle végétale de Mayotte et des Comores avec une centaine de plantes sélectionnées pour leur potentiel de valorisation en cosmétopée, pharmacopée ou comme épice. En cosmétopée, le jasmin, le mimosa (mugu), sont des sources de parfum, et sont donc très utilisés dans la confection des colliers. Les feuilles de l'arbre à pain sont traditionnellement utilisées pour soigner le diabète et l'hypertension artérielle ou celles du manguier contre le mauvais cholestérol. Certaines plantes sont valorisables à la fois comme épice et comme remède, telles que la cannelle qui est très utilisée pour son goût réconfortant, dans le thé et les plats et possède également des propriétés antidiabétiques. C'est aussi le cas du curcuma, du combava, du gingembre ou encore du hanga. Bien que les plantes ne soient pas toujours endémiques de Mayotte ou de la région, les conditions uniques des sols et du climat engendrent souvent des compositions phytochimiques d'exception qui confèrent aux plantes des propriétés très particulières.

Une cartographie des PAPAM pour mieux les connaître

En se basant sur les données de géolocalisation, l'expertise botanique afin de déterminer un aperçu de la répartition des plantes retenues pour l'étude. Ainsi, les conditions de culture des PAPAM et leur maîtrise sur le territoire ont pu être évalués. La cartographie de leur répartition sur Mayotte donne une indication des milieux favorables à leur développement (le littoral, les hauteurs, etc). Par exemple, le hanga, un type de basilic se retrouve dans toute l'île, alors que la liane *Cessus quadrangularis* (utilisé contre les maladies métaboliques) est présente uniquement sur certains littoraux, ce qui témoigne de ses conditions particulières de croissance (points jaunes sur la carte ci-contre). Le Shitsatsi (en shimaoré) ou *bidens pilosa*, se retrouve principalement dans la partie Nord-Est de l'île (points roses sur la carte). Son usage s'applique à des domaines variés de par ses propriétés antidouleur, anti-infectieuse, antidiabétique et même cicatrisante.

Certaines plantes très rares et donc protégées se retrouvent dans très peu d'endroits sur l'île. L'identité de ces plantes ne sera pas diffusée afin de préserver l'espèce.



Sources : Orthophoto 2012 IGN ; Mascarin Mayotte. A DIMASSI, octobre 2021.



Madagascar et son abondante biodiversité végétale

Le cluster CHESE (cluster huiles essentielles du Sud Est), a rassemblé les données concernant les PAPAM de Madagascar. Plus de 450 plantes malgaches possèdent un potentiel de valorisation en pharmacopée, en cosmétopée ou en tant qu'épices, parmi lesquelles une trentaine d'espèces endémiques.

La vanille et l'ylang-ylang sont des produits phares à Madagascar pour des applications variées, mais sont loin d'être les seules. Par exemple, le ravensare aromatique est très connu pour son efficacité contre le rhume. En cosmétopée, le géranium comme cicatrisant ou le bois de santal dans les masques de beauté traditionnels, sont cultivés, pour leurs huiles essentielles bienfaisantes. Aussi, une vingtaine d'épices est commercialisée, parmi lesquelles la baie rose, le poivre sauvage, le combava, le cumin, la cardamome ou encore le fenugrec.

Un certain nombre de plantes n'est pas encore connu et représente un potentiel à valoriser. Certaines données ethnobotaniques détenues par les tradipraticiens ne sont pas dévoilées afin de protéger la ressource et la connaissance.

Enfin, la superficie importante de la grande île comparée à ses petites voisines lui offre une position privilégiée pour l'exportation des matières premières pour les besoins des filières régionales.

La préservation de la nature, un point incontournable pour une valorisation durable

Parmi les espèces reconnues en cosmétopée et pharmacopée, certaines ont été abondamment utilisées sans pour autant être cultivées. Leur renouvellement naturel ne suffisant pas à compenser leur exploitation, ces plantes sont en danger. Ces espèces sont protégées et garderont le secret de leur usage.

Pour préserver la ressource, il est primordial de prendre en considération les enjeux écologiques et environnementaux. A la CCIM, les entreprises peuvent être accompagnées sur le volet développement durable qui se doit d'être partie intégrante de tout projet économique. Cet état des lieux a notamment permis de définir les besoins de la filière PAPAM en termes d'amélioration de l'impact environnemental.

La distillation pour obtenir des huiles essentielles est traditionnellement effectuée dans un alambic et nécessite du bois de chauffe comme combustible. Depuis plusieurs années, la ressource en bois diminue fortement, les forêts sont menacées. Des solutions existent pour diminuer ou remplacer l'usage du bois de chauffe. Notamment l'alambic optimisé permet de réduire la perte de chaleur et donc la consommation de bois. Il existe aussi des alambics solaires, qui nécessiteraient cependant un investissement plus important des entreprises.

Il est également important d'encourager une exploitation écoresponsable. En premier lieu, il est essentiel de cultiver les plantes au lieu de les prélever dans la nature et de privilégier l'agriculture biologique ou sans pesticides. Aussi, en apprenant à mieux connaître les conditions naturelles de développement, on peut s'affranchir des produits phytosanitaires, ou utiliser des alternatives biologiques.

La gestion des déchets doit être davantage prise en compte. Les substances résiduelles comme les eaux florales ou hydrolats peuvent facilement être revalorisées dans d'autres types de produits.



Bientôt un site internet dédié au Comptoir des PAPAM

Si les végétaux doivent être répertoriés pour mieux les protéger, il est d'autant plus vrai que les connaissances traditionnelles relatives à ces espèces risquent de disparaître. Un site dédié au projet sera très prochainement publié. Il s'agira de mettre en avant les résultats du projet, tout en protégeant les plantes vulnérables, notamment avec un accès sélectif. Aussi, les entreprises de la cosmétopée, pharmacopée et épices ainsi que leurs coordonnées seront répertoriées. C'est une façon de mettre en avant la filière et ses acteurs mais aussi d'encourager de nouvelles initiatives dans le domaine.



La dynamique "cluster" autour de la filière PAPAM

De nouvelles ambitions pour la cosmétique à Mayotte

Le cluster Cosmétique Mayotte, se nomme désormais "Ngaya Maore". Un nom fleuri et identitaire qui reflète la filière et l'union des membres.

A l'occasion du séminaire du 9 juin dernier, d'autres acteurs de la filière PAPAM ont pu découvrir le projet et se joindre au cluster avec l'accompagnement d'Alain TUBIANA et Jean-Luc ANSEL. Il a été question de définir les orientations de leur stratégie commune de développement et de marketing. En effet, le cluster doit voir plus loin, mettre en place les solutions pour mieux se faire connaître.



Cela commence par l'élaboration d'un annuaire et la création d'un logo, mais les membres ambitionnent de créer un produit propre au cluster qui valorisera les PAPAM de Mayotte tout en y intégrant des valeurs environnementales. Il s'agit de consolider le groupe avec des actions bénéficiant à tous.



Le cluster a pu avancer sur un projet majeur, la création d'un atelier de transformation collectif qui permettra aux membres de développer leur production en quantité et en qualité. En effet plusieurs entreprises souhaitent améliorer leur rentabilité et s'ouvrir à de nouvelles possibilités. Les participants ont exprimé leurs besoins et leurs ambitions pour contribuer à alimenter le cahier des charges pour l'étude de ce projet.

La filière PAPAM comorienne développe ses actions

Les 6 au 7 juin 2022 s'est déroulé le séminaire PAPAM à Moroni. La CCI de Mayotte a ainsi rassemblé les membres du cluster CHEC (Mwézi) et d'autres entreprises de la filière qui ont largement répondu présents à cet atelier de travail ainsi que plusieurs institutions. Notamment, l'UCCIA a apporté son soutien dans l'accompagnement des acteurs économiques comoriens. Aussi, l'Université était présente avec une volonté de faire évoluer l'offre de formation, en réponse à un besoin fort du cluster de développer des produits plus qualitatifs et compétitifs et de s'ouvrir ainsi à de nouveaux marchés.



Les questions du financement des projets, de la mutualisation d'achat, ont également été abordées. Aussi, un projet d'organisation d'un salon des PAPAM aux Comores a été initié, avec les conseils de Jean-Luc ANSEL. Des groupes de travail sont chargés de maintenir la dynamique sur chaque action avec l'accompagnement d'Alain TUBIANA.

Au plus près de la grande île pour mieux la connaître

Les 13 et 14 juin 2022, la CCIM a voulu se positionner au plus près des acteurs qu'elle accompagne à Madagascar. Le déplacement des équipes à Tananarive a permis une riche rencontre avec le cluster partenaire nommé CHESE (Cluster huiles essentielles du Sud-Est), ainsi que plusieurs acteurs de la filière à Madagascar, ce que la crise sanitaire n'avait pas permis en 2021.



En tant que partenaire du projet "Comptoir des PAPAM", CHESE a fortement contribué au recensement de la filière des PAPAM et du potentiel de valorisation des plantes de Madagascar. Les fruits de ce travail a été présenté par le Dr Noel RATOVOVONIRINA, responsable exécutif du cluster.

L'équipe CCIM a pu découvrir la diversité de leurs produits et développer la stratégie du groupe avec Alain TUBIANA et Jean-Luc ANSEL. Le cluster a exprimé un fort besoin de grandir, pour cela il souhaite s'élargir et accueillir un panel plus varié d'acteurs économiques de la filière, notamment le volet application en cosmétologie et pharmacopée.

Le comptoir des PAPAM se fêtera bientôt lors d'une rencontre interrégionale

A la fin de l'année, les collaborateurs de Mayotte, des Comores et de Madagascar se réuniront pour mettre en avant les PAPAM et les résultats du projet sur chaque territoire. La CCI de Mayotte organisera alors un colloque de restitution qui rassemblera des représentants des trois clusters mais aussi l'ensemble des acteurs de la filière PAPAM. Ce sera l'occasion de présenter le travail d'état des lieux de la richesse de la biodiversité végétale de la région et de son potentiel de valorisation, mais aussi de la diversité des filières, leurs besoins et opportunités de développement. Aussi, les clusters présenteront comment la collaboration du groupe a permis de répondre à une volonté de mettre en commun les atouts de chacun dans un objectif de complémentarité pour la structuration des filières et la croissance de tous. Il sera enfin question de dégager les perspectives de la continuité de ce projet interrégional entre Mayotte, les Comores et Madagascar.

Ce dynamisme régional est également favorisé par le développement d'autres filières inter-îles importantes telles que les liaisons maritimes, mais aussi l'application du droit OHADA dans la zone de coopération.